



FILIÈRE TRAINS

## TENONS LE FIL DE NOS REVENDICATIONS

**Les yeux rivés sur les objectifs financiers, la direction occulte les réalités du terrain et mène une politique de précarité et de dérèglementation.**

**Or, l'explosion des faits sûreté, des équipements de trains non-conformes, des modifications de commandes, des congés refusés, ... témoignent d'une dégradation continuelle du quotidien des ASCT et de leurs responsables d'équipe.**

### DES EFFECTIFS À RELEVER !

Depuis 2014, les effectifs aux trains s'amenuisent, passant de 10 096 à 8 100, à mesure que les objectifs visés par la direction augmentent (volonté d'accroître le service) et dégradent la sûreté (équipement des trains pas respecté, absence d'agent B...) comme les conditions de vie et de travail (congés refusés, modifications de commandes...).

La bataille pour l'emploi est donc essentielle et permanente. C'est la clé de voûte de l'amélioration de nos conditions sociales et de travail.

La Fédération CGT revendique :

- Des embauches aux Trains en adéquation avec les charges (respect et revoyure du coefficient RCM) ;
- Les effectifs nécessaires à l'équipement de tous les trains (2 minimum par train et par rame) ;
- La mise en place de la semaine des 32H. Elle permettrait l'embauche de 985 ASCT supplémentaires ;
- La fin de la précarité avec la régularisation de tous les CDD.

### LE RESPECT, C'EST DES PARCOURS PROS POUR TOUS !

Bien que la direction s'en défende, les parcours professionnels sont remis en cause dans toutes les Activités.

Les premières entorses ont eu lieu lorsqu'elle a décidé, seule, qu'une lettre de motivation et/ou un entretien professionnel étaient nécessaires au processus de changement d'activité, reléguant de fait l'ancienneté à un élément subsidiaire. La mise en place des ESV a accru les cloisonnements et les écarts dans les parcours.

En parallèle, la disparition de la ligne métier Trains (DDT) au profit d'activités surpuissantes et capricieuses a servi de passe-droit pour sacrifier nos fondamentaux. En effet, en objectivant financièrement chaque activité, les autorisations d'embauches à TER s'articulent au gré des conventions et de l'actualité (ouverture à la concurrence, Covid...). Ceci a conduit à des transgressions ces derniers mois qui, sans l'intervention de la Fédération CGT et de ses syndicats de proximité, auraient vu leur nombre exploser.

**Avec la Fédération CGT, je refuse l'éclatement de nos parcours professionnels.**

**Ils sont propres à chaque agent et ne doivent en aucun cas être guidés par la stratégie patronale.**

- L'unicité de l'entreprise est garante du respect des accords et du maintien des passerelles entre activités. À cet effet, une direction nationale doit être remise en place pour la filière Trains ;
- Le 1<sup>er</sup> critère d'accès doit demeurer l'ancienneté ;
- Les « entretiens d'embauche » mis en place par certaines directions doivent cesser ;
- Chaque transfert vers IC et TGV doit être compensé au TER et/ou Transilien par un recrutement.



## **LE SALAIRE DU LABEUR !**

L'explosion de l'inflation cette année a mis en évidence la faiblesse des salaires dans l'entreprise après 8 ans de gel salarial.

Les différentes luttes de la fin de l'année 2021 et les promesses d'un été brûlant sur le front des salaires ont conduit la direction à revoir sa copie et à amorcer des réponses.

La table ronde du 06 juillet 2022, couplée à la mobilisation des cheminots, a permis d'arracher une augmentation des salaires (une mesure générale d'augmentation de 1,4 % et une somme équivalente à tous les cheminots de 300 €).

Mais avec une inflation qui atteint 6,2 % à fin octobre, force est de constater que le compte n'y est pas !

Aussi, avec la Fédération CGT, je revendique :

- L'augmentation immédiate et générale des salaires en pourcentage, avec rétroactivité au 01/01/2022 des mesures du 06 juillet 2022 ;
- La réévaluation de l'indemnité de résidence et son inscription dans les nouveaux contrats (encore une conséquence de la transposition de l'accord de branche...) ;
- Un salaire d'embauche à 2 000 € brut mensuel pour la qualification la plus basse ;
- La reconnaissance des diplômés à l'embauche et en cours de carrière ;
- Un véritable 13<sup>ème</sup> mois pour tous, y compris les « oubliés » de la transposition de l'accord de branche (contractuels).

## **LE DROIT À UNE FORMATION TRANSVERSE**

La formation initiale et continue que chaque salarié suit tout au long de sa vie professionnelle (corpus et autres) est régulièrement malmenée par le patronat. La direction du GPU a, comme pour le reste, choisi « de laisser la main » aux activités. Considérée comme un coût plus qu'une valeur ajoutée, les nouveaux embauchés se voient donc offrir une formation circonscrite aux besoins immédiats de l'activité ou produit dont ils dépendent.

Cette démission du GPU a des conséquences quotidiennes pour les agents. Malgré une situation explosive en matière de sûreté dans toutes les activités, le service étant dans l'incapacité de relever les ASCT titulaires, des corpus sont régulièrement annulés (sûreté, service à bord, premiers soins/incendie, etc.).

Par ailleurs, la direction incite les agents qui souhaitent maîtriser ou maintenir le niveau de langue pour conserver leur ligne de roulement et leur indemnité, à user de leur CPF pour ne pas avoir à financer une formation pourtant indispensable au service !!

Avec la Fédération CGT, je revendique :

- Les formations 4S doivent être obligatoires pour chaque ASCT ;
- Des formations initiales transverses ;
- Le respect scrupuleux des différents corpus ;
- La sanctuarisation du CPF. Il appartient à l'agent, pas à l'entreprise ;
- 10 % du temps de travail alloué à la formation chaque année.

Ces revendications ont été travaillées collectivement, débattues et votées par les militants et syndiqués CGT de l'ensemble du territoire. Promouvoir la culture du débat et créer les conditions afin que chacun puisse participer à la construction du rapport de force pour gagner sur nos revendications sont nos objectifs. Le renforcement de la CGT dans la filière Trains est incontournable pour contrecarrer les objectifs de la direction de casse du métier.

**DU 17 AU 24 NOVEMBRE,  
JE VOTE CGT !**